

## L'alimentation entre campagnes et villes

### Quel rôle des collectivités ?



Plénières, ateliers et ruches aux idées, interventions d'experts et d'acteurs des territoires ruraux ont révélé, durant les Assises des transitions alimentaires locales, de nombreuses initiatives en faveur d'une alimentation de qualité et de proximité. Leur diversité est aussi grande que les réalités territoriales et, souvent, les collectivités y tiennent une place essentielle...

« Les collectivités sollicitent de plus en plus souvent des structures comme les Civam autour de la transition alimentaire. C'est pourquoi, nous avons dédié cette rencontre sur le rôle qu'elles peuvent jouer sur ces questions », explique Olivier Clisson, paysan boulanger, référent « alimentation et territoire » des Civam de Bretagne. « Elles sentent que cela touche aux biens communs et qu'il faut contribuer à ce que chaque acteur de la chaîne, du producteur au consommateur, puisse vivre décemment. »

Bréal-sous-Montfort et la communauté de communes de Brocéliande, qui accueillent cette 6<sup>e</sup> édition des Assises, se sont déjà penchées sur ces enjeux. Leur population a en effet fortement augmenté ces dernières années, comme l'indique Bernard Ethoré, maire de Bréal-sous-Montfort et président de la communauté. Les restaurants scolaires ont dû s'agrandir et privilégient aujourd'hui les produits locaux.

#### Une demande croissante pour une alimentation locale

C'est aussi parce que la demande en faveur d'une alimentation de proximité et de qualité se faisait de plus en plus pressante depuis une dizaine d'années, que le Syndicat mixte du Pays de Brocéliande, territoire pilote du projet Atlass (Action territoriale pour une alimentation soutenable et solidaire, voir p. 12), s'est lancé en 2007 dans la stratégie alimentaire Saveurs locales en Brocéliande. Cette dernière a abouti à des actions très concrètes dans une vision cohérente, formalisée en

2018 : carte des lieux de vente, ateliers de formation pour les professionnels de la restauration collective et culinaires pour les consommateurs... « Grâce à cela, les élus, en lien avec les autres acteurs alimentaires, ont pu soutenir la production locale, agir sur l'organisation de l'offre des producteurs et de la distribution ainsi que sur le développement de la demande individuelle », témoigne Françoise Kerguelen, vice-présidente du Syndicat mixte.

#### Une articulation à trouver entre villes et campagnes

« Mais ce n'est pas si simple. S'il est assez facile d'agir sur la sensibilisation au sein de la restauration collective, ça l'est beaucoup moins sur le foncier agricole, les modes de distribution ou sur la diversification de l'offre sur un territoire », poursuit l'édile. Elle invite les élus à utiliser tous les outils dont ils disposent (PLUI, PCAET\*...) pour soutenir la transition alimentaire qui a l'avantage d'être créatrice d'emplois locaux. « Mais nous devons rester vigilants, pour éviter par exemple qu'une production locale ne soit orientée que vers les villes. Nous devons réfléchir au rôle des collectivités pour garantir une bonne articulation entre campagnes et villes dans nos systèmes alimentaires locaux. »

#### Un schéma breton sur l'achat économiquement responsable

Urgence climatique, préservation de la biodiversité, santé publique, justice sociale... C'est pour répondre à tous ces enjeux, que le président de Région a lancé Breizh COP\*\*, qui labellise ces

assises. Dans ce cadre, une réflexion sur l'achat économiquement responsable des acteurs publics s'est traduite par un schéma lancé en juin 2018 et dans le domaine agroalimentaire par la démarche Breizh Alim' en 2016. L'objectif est de faciliter la mise en relation entre les acheteurs et les entreprises locales dans la restauration hors foyer via des outils numériques et des données partagées. « Mais j'invite aussi les citoyens à prendre leur place dans cet enjeu », souligne Hind Saoud, conseillère régionale.

\* Plan climat air-énergie territorial.

\*\* Breizh COP : projet d'avenir de la Bretagne à horizon 2040. [www.breizhcop.bzh](http://www.breizhcop.bzh)

## Un rendez-vous dédié aux systèmes alimentaires locaux

Coordonnées par la Fédération régionale des Civam (FR Civam), les Assises bretonnes des transitions alimentaires locales sont construites avec de nombreux partenaires, comme le précise Patrick Guérin, administrateur FR Civam Bretagne (voir p. 12). Depuis 2008, elles se déroulent tous les deux ans et constituent un lieu de rencontres entre élus, praticiens, chercheurs, agriculteurs et toute personne intéressée par les questions alimentaires à l'échelle des territoires. En effet, les systèmes alimentaires locaux sont une réelle opportunité pour consolider l'économie locale, impulser de nouvelles pratiques agricoles et asseoir une politique alimentaire territorialisée.

## LES INTERVENANTS

**Claire Lamine**, sociologue, Inra.

**Jean Ollivro**, géographe, Université Rennes 2.

**Henri Rouillé d'Orfeuil**, membre de l'Académie d'Agriculture de France, pilote du programme alimentation, Resolis (p. 4).

**Anna Ouahyoun**, en charge de l'observatoire alimentation durable, Régions de France.



Les intervenants appuient sur le rôle essentiel des collectivités dans la transition alimentaire.

## Des territoires acteurs de leur alimentation

De plus en plus d'initiatives naissent dans les territoires ruraux pour relocaliser l'alimentation. Mais leur généralisation se fera très progressivement face au modèle agricole dominant, chaque jour plus dévastateur sur l'environnement, la santé et l'emploi. Les experts et témoins de la table ronde donnent quelques clés de compréhension et de stratégie pour y parvenir.

« Il y a dix ans déjà, j'avais constaté le retour des territoires. » Jean Ollivro, géographe à l'Université Rennes 2, chargé d'introduire la table ronde, explique cette évolution de plusieurs manières. Les habitants cherchent tout d'abord à se ressaisir de l'économie et à produire localement l'énergie et l'alimentation pour répondre à des besoins de première nécessité et à des coûts abordables. Il s'agit aussi pour eux de reprendre l'argent à ceux qui les spolient. Ensuite, des territoires souhaitent s'affirmer « *en tant qu'enveloppes collectives* » et se distinguer des autres territoires pour se développer. Enfin, des forces vives locales - entrepreneurs, élus, société civile...-, mobilisent largement autour d'elles pour créer une nouvelle économie de la solidarité. « *Ces stratégies sont complémentaires, une seule ne suffit pas.* »

### En Bretagne, il y a du monde partout !

Le géographe constate également une distorsion croissante pour les territoires entre le discours politique qui invite à agir et le cadre législatif centralisateur et gestionnaire. Selon lui, la politique de « *zonages* » renforce l'opposition entre campagnes et villes. Ayant échappé à la révolution industrielle, la Bretagne bénéficie néanmoins à ses yeux d'un environnement préservé et d'une population

bien répartie sur tout le territoire. Les Bretons ont, selon lui, construit un lien privilégié avec leur terre parce qu'ils l'ont travaillée et entretenue eux-mêmes depuis des générations : talus, paysage...

### Des jeunes sensibles aux enjeux environnementaux

Depuis très récemment, Jean Ollivro constate que les jeunes sont de plus en plus nombreux à vouloir s'installer à la campagne, en réponse à des valeurs écologiques et sociales. « *Des chiffres qui annoncent 70 % à 80 % de population urbaine en France dans un avenir proche, sont donc à lire avec précaution...* » Il estime qu'aujourd'hui une nouvelle économie peut germer sur les territoires par des actions « *sur-mesure* » et que le comportement ainsi que les choix de consommation de chaque individu sont également déterminants.

### Deux transitions agricoles territoriales à la loupe

Néanmoins, ce qui émerge des territoires semble encore très, trop marginalisé... pourquoi ? C'est justement l'objet des recherches de Claire Lamine, sociologue à l'Inra Unité Ecodéveloppement, également intervenante de la table ronde. Après avoir étudié les consommateurs

bio puis les exploitations agricoles en transition, elle s'est rendu compte à quel point le système socio-technique agricole en place est verrouillé à tous points de vue : production, recherche, stratégie économique... Elle s'est donc lancée dans l'analyse des blocages et des leviers de la transition écologique de deux « systèmes agri-alimentaires territoriaux » dans la Drôme et en Ardèche.

### Des actions locales influencent le modèle dominant

En Ardèche méridionale, les néoruraux se sont fortement impliqués dans la diversification des exploitations agricoles, touchées par une crise de la filière arboricole dans les années 90. Des démarches de qualité et des réseaux ont été mis en place afin de remettre les producteurs en lien avec les consommateurs (magasins de producteurs, marchés paysans, Amap,...) et les collectivités (approvisionnement des cantines). Plus récemment, des actions ont permis aussi de prendre en compte les situations de pauvreté : panier solidaire, glanage social...

L'agriculture de la Drôme s'est quant à elle très tôt tournée vers le bio (30 % de la production à ce jour) grâce à différents leviers : des politiques publiques précoces et avancées en matière de développement local, un

programme inter-coopératives ambitieux vers l'agriculture bio, des démarches et financements de cette transition... « Ces territoires nous montrent qu'une diversité d'initiatives peut influencer le système dominant. Elles sont concrètes et favorisent des changements de discours et de pratiques. »

### Dominant mais plus triomphant...

« Que nous dit la transition alimentaire ? Avant tout qu'il faut quitter ce système dominant qui s'est appuyé sur une très grosse composante mondialisée et agro-industrialisée. » Poursuivant les interventions, Henri Rouillé d'Orfeuil, membre de l'Académie d'agriculture de France, explique que ces dernières décennies, des problèmes jugés négligeables vers la fin des années 60, ne le sont plus en raison de la dégradation de l'environnement, de la santé et des emplois agricoles. Le modèle agricole dominant a, de plus, conduit à une concentration extrême de la production, de la transformation et des pouvoirs agricoles, retirant aux territoires leurs principaux moteurs de développement et d'emplois.

### À la recherche des pionniers

Il est donc temps, selon Henri Rouillé d'Orfeuil, d'agir sur les excès de la mondialisation et de la modernisation. Il explique que les acteurs de ce système ont, dès le départ, voulu échapper aux pouvoirs territoriaux qui leur imposaient des prélèvements ainsi que des contraintes pour protéger l'emploi, les habitants et l'environnement. Il s'agit donc de « re-territorialiser » des activités comme l'alimentation et de se tourner vers une nouvelle ère de l'agro-écologie. Comment agir ? Selon lui, il faudrait en faire une priorité nationale, mais cela ne suffira pas. Compte tenu de la complexité des jeux de pouvoirs, des compétences et des responsabilités en place, il suggère d'aller chercher les pionniers déjà engagés sur les chemins de la transition pour bâtir une pédagogie à partir de leur expérience. « Notre observatoire analyse déjà près de 500 initiatives françaises. Elles seront au cœur d'un plaidoyer en faveur d'un changement d'échelle et de l'implication de nouveaux acteurs, producteurs et consommateurs, pour qu'ils rejoignent les pionniers. »

### Pas de transition sans les pouvoirs publics

Néanmoins, les acteurs publics ont aussi un rôle essentiel à jouer selon Henri Rouillé d'Orfeuil : celui de veiller à ce que les activités développées ne provoquent pas d'autres dégâts environnementaux, économiques ou sociaux. Il préconise que l'État et les collectivités mobilisent toutes les mesures publiques existantes liées à la transition pour instituer, avec les acteurs de la chaîne alimentaire, une dynamique de transition et de développement des territoires qui fasse reculer le système actuel mondialisé.



### Un observatoire des dynamiques régionales

Dans cette droite ligne, Régions de France a créé un observatoire des politiques régionales agricoles et alimentaires de la forêt et de la pêche. Anna Ouahyoun témoigne « l'enquête a été lancée en juillet 2018. Elle dressera annuellement une photographie des politiques régionales dans ces différents secteurs d'activités et diffusera les bonnes pratiques et les innovations. Ce sera aussi un outil de bilan de l'action des Régions en tant qu'autorités de gestion du Feader et du pilier de la Politique agricole commune (Pac) pour le développement rural. Nous sommes en phase de négociation de la future Pac et il est important d'y défendre les échelons territorial et régional ».

### Une loi pour une restauration collective de qualité

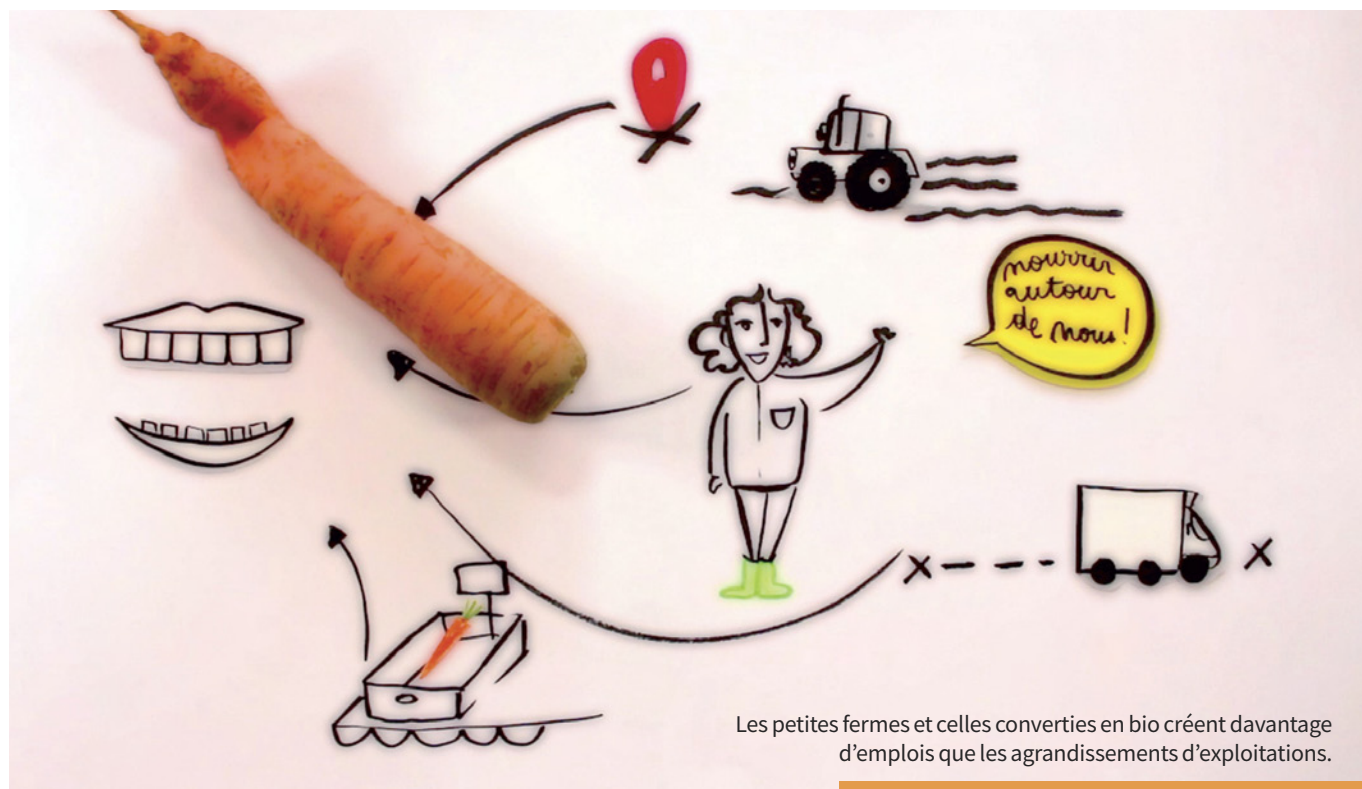
Témoin central, Laurence Maillart-Méhaignerie, députée, rappelle quelques objectifs du projet de loi Egalim, issu des États généraux de l'alimentation et dont elle est rapporteur. « Ce que nous voulons très concrètement à travers le volet alimentation de la loi, c'est recréer un lien de confiance entre les consommateurs et les producteurs. Il s'agit de redonner de la

valeur aux filières locales à travers l'article 11 portant sur la montée en gamme de la restauration collective. En s'appuyant sur les bonnes pratiques, nous pouvons montrer que c'est possible et nous avons suffisamment de produits en France pour cela. Un objectif a ainsi été fixé : introduire 50 % de produits alimentaires de qualité, dont 20 % en bio en 2022. »

### Le consommateur, un acteur à mobiliser

Les différents échanges avec la salle ont révélé quelques-unes des préoccupations des participants : sensibiliser et impliquer les consommateurs dans ces actions de transition qui doivent se dérouler en toute transparence, se donner les moyens d'accompagner ces mutations, s'appuyer sur des expériences menées dans les territoires ruraux, mettre en place les projets sur des territoires vécus et sur des stratégies validées par tous, y croire et en faire une vraie politique... En Bretagne, des territoires avancent car faute de moyens, ils ont dû se prendre en main et ont développé de vraies innovations comme sur le Pays de Brocéliande, à Belle-Île-en-Mer et l'Ouest Cornouaille. Des outils se mettent en place comme l'observatoire régional de la commande publique ou encore Agrilocal, qui relie acheteurs et fournisseurs... « Nous souhaitons créer un espace numérique régional dédié à l'approvisionnement pour faire connaître l'offre. J'invite tous les élus à y prendre part », lance Hind Saoud, conseillère régionale. Autre préoccupation exprimée, face à l'hégémonie des villes qui seraient tentées de ne privilégier par exemple que l'agriculture urbaine, différentes stratégies ont été citées : le renforcement des liens entre ville et campagne (exemple du contrat de réciprocité signé entre Brest et le Centre ouest Bretagne) ou encore, la réappropriation locale d'enjeux comme la production alimentaire. Mouans-Sartoux (06) a par exemple lancé une régie pour produire les légumes de sa cantine (p. 9).





Les petites fermes et celles converties en bio créent davantage d'emplois que les agrandissements d'exploitations.

## • Les petites fermes en circuits courts créent de l'emploi

Qu'ont de commun les petites exploitations, celles labellisées en bio et les nouveaux projets que suivent les Civam de Bretagne ? Parce qu'elles s'inscrivent dans des circuits courts et sont gourmandes en main d'œuvre, elles créent généralement davantage d'emplois que les structures conventionnelles de plus grande taille... Les échanges de l'atelier en ont témoigné.

Parmi les points saillants de cet atelier, riche en échanges, est apparu un premier constat. Ce ne sont pas nécessairement les structures de taille importante qui créent de l'emploi, mais plutôt l'essaimage des petites exploitations sur un territoire donné. De fait, le foncier à destination des installations est plus créateur d'emplois que celui partant à l'agrandissement. À titre d'exemple, pour seulement 20 000 euros d'investissement public, le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine a installé quatre personnes sur 20 ha de terres, créant de l'emploi pour 14 personnes sur cette surface, contre le maintien d'un seul emploi si ce foncier avait été à l'agrandissement. Les échanges ont rappelé par ailleurs que si les paysans sont créateurs d'emplois sur leurs fermes, leur activité fait aussi vivre de nombreuses unités de transformation et de commercialisation.

### La transition alimentaire favorise l'emploi

Une étude nationale, menée par Resolis (voir encadré) auprès de 500 initiatives, soulève le fait qu'emploi et transition alimentaire sont corrélés positivement. Elle démontre par exemple que l'agriculture biologique est plus impliquée dans des démarches de circuits courts, très créateurs d'emplois. À un niveau

macro, une réflexion est en cours, dans le cadre de cette même étude, pour la création d'un fonds d'appui à la transition alimentaire. Des critères seraient établis pour l'accès au fonds comme la durabilité économique, l'ancrage territorial et le fait d'être dans une chaîne vertueuse vers l'agro-écologie. D'autre part, la loi Agriculture et alimentation (Egalim), devrait favoriser la création d'emplois. De même, selon une étude Inra/Itab, la conversion d'un hectare en bio génère des emplois et les auteurs estiment qu'elle permet une économie de 19 à 37 euros par hectare sur l'indemnisation du chômage.

### De nouveaux projets porteurs d'emplois

Les réflexions de l'atelier ont révélé qu'une proportion importante des projets d'installation en agriculture (à partir des données du Civam 35 Installation Transmission) est différente du modèle conventionnel et participe à la transition alimentaire : valeur ajoutée, vente directe, multifonctionnalité... Leur besoin de main d'œuvre étant important, ils ont aussi davantage recours au salariat que des exploitations conventionnelles et créent ainsi de l'emploi. Ceci est d'autant plus intéressant que 90 % des projets d'installation perdurent au-delà de 5 à 7 ans, synonyme là aussi de maintien de l'emploi. Les publics rencontrés par

les Civam sont majoritairement non issus du milieu agricole et demandent un accompagnement spécifique pour effectuer la transition professionnelle vers le métier de paysan. L'arrêt du financement des formations Vivéa au premier janvier 2019 pour les porteurs d'un projet agricole, risque de freiner leur installation et donc l'emploi agricole. Par ailleurs, selon les débats de l'atelier, les collectivités sont très attendues pour créer des emplois qui favorisent la transition alimentaire, notamment dans le cadre des Projets alimentaires territoriaux (PAT). Enfin, la transition alimentaire est également liée à l'emploi dans les associations (Civam, Adear, etc.) qui accompagnent les acteurs du territoire.

### ➤ Resolis, le partage des pratiques

L'association loi 1901 Resolis repère, capitalise et promeut les pratiques de terrain innovantes et à visée sociale. Elle est partenaire du projet Atlass (p. 12) et valorise les initiatives. Elle a porté, en partenariat avec Terralim, une étude sur la transition alimentaire et l'emploi ([www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) - rubrique entreprises et acteurs financiers). [www.resolis.org](http://www.resolis.org)



L'atelier a révélé d'intéressantes alternatives aux financements publics de plus en plus difficiles à obtenir et à pérenniser.

## Leviers et écueils des financements des transitions alimentaires

En raison de leur complexité et des baisses de dotations, les financements publics sont de plus en plus difficiles à mobiliser. C'est pour cela que l'offre privée et citoyenne intervient davantage dans les actions de transitions alimentaires territorialisées.

Dès le départ, les échanges de l'atelier, qui a réuni des représentants d'associations, de collectivités, de restaurateurs et des chercheurs, ont posé des éléments essentiels de débat. Tout d'abord, la transition alimentaire s'opère sur le temps long alors que les appels à projets sont souvent limités dans le temps, rarement au-delà de trois années... Se posent alors deux questions : sont-ils une bonne manière de répondre à cet enjeu ? N'est-ce pas aux collectivités de prendre en charge cette question d'intérêt général ? Les points de vue étaient partagés. Selon certains participants, le citoyen a aussi sa place à prendre. Reste à voir de quelle manière.

### Les financements privés sollicités

Les échanges qui ont suivi ont révélé une baisse des dotations publiques pour soutenir les projets d'intérêt général ou de la sphère publique. Les acteurs se tournent donc vers l'offre privée (mécénat, fondations...) et citoyenne, en nette progression. Ces soutiens, moins fléchés, ont l'avantage de garantir les financements même en cas d'aléa politique. La Fondation familiale Daniel et Nina Carasso, qui propose depuis 2012 des appels à projets d'intérêt général autour de l'accès citoyen à la culture et à l'alimentation dura-

ble, est à ce titre emblématique. Les participants ont ainsi pris connaissance de nombreuses sources de financements mobilisables : financements citoyens (Cigales, mécénat comme le 1 % pour la planète, crowdfunding, achats citoyens), régionaux (gestion de la Pac...), européens, projets de recherche, fondations, fonds de dotation territorial (voir encadré)... Ce dernier est adressé aux détenteurs de petits capitaux et suscite l'intérêt grandissant des collectivités pour mobiliser l'aide privée sur des activités ou des organismes d'intérêt général. La taxe Carbone constitue aussi une piste intéressante méconnue.

### Une nécessaire coordination territoriale

Quel que soit le fonds mobilisé, les discussions ont révélé que le financement des projets demande une très bonne coordination territoriale. Mais qui l'assure ? Selon le territoire, la réponse sera différente. Mutualiser les coûts de cette animation est une piste, mais qui implique du lien entre échelles administratives et territoriales. Certains financements peuvent aussi se révéler complexes à mobiliser avec, souvent, une priorité donnée aux investissements plutôt qu'à l'animation ou à la mise en réseau des acteurs. Il

était d'ailleurs suggéré, pour des raisons de transparence à l'égard des citoyens, qu'il faudrait évaluer l'efficacité de l'argent ainsi dépensé.

### Mutualiser et partager les expériences

Ainsi, l'expérience des participants confirme qu'une coordination efficace entre citoyens et entre collectivités pour mettre en œuvre de nouveaux processus alimentaires s'avère généralement payante. Cela demande du temps mais pas forcément beaucoup de moyens. Des démarches qui fonctionnent peuvent être partagées (comme le projet Atlass, voir p. 12) et mutualisées afin de révéler des constantes en terme de méthodes ou de moyens utiles à d'autres projets.

De nouveaux appels à projets semblent s'orienter vers la santé et l'éducation, qui nécessitent en principe des actions de long terme. Ces axes qui concernent en partie l'alimentation, sont donc susceptibles de procurer des ressources plus stables dans le temps pour des projets alimentaires portés par les citoyens.

## > Le fonds de dotation « Perspectives »

Ce fonds de dotation, basé à Belle-Île-en-Mer, soutient sur la durée des projets culturels et alimentaires dans les îles de l'Arc atlantique. Ce financement a été déterminant pour l'émergence de la stratégie alimentaire de Belle-Île-en-Mer, notamment avec un soutien sur près de dix ans du CPIE. Au niveau national, la Fondation Daniel et Nina Carasso agit sur les mêmes thèmes et a soutenu le projet Atlass (p. 12).



Joseph Le Lez, maire de Breteil (35).



### L'avenir du foncier alimentaire

L'avenir du foncier se décidera de plus en plus au niveau des intercommunalités (PLUi), mais la commune poursuit ses réflexions foncières et alimentaires. Le maire explique, « nous aimerions que davantage de producteurs se tournent vers l'agriculture biologique ou raisonnée, mais nous ne pouvons pas leur imposer ». Le bail rural environnemental permet d'acter certaines pratiques, comme le non usage de produits phytosanitaires par exemple, il a également l'avantage d'apporter une sécurité foncière à l'agriculteur et un loyer à la commune. De nombreux autres outils sont à la disposition des collectivités mais sont encore peu utilisés : vigifoncier, portage foncier départemental et régional, rachat direct, Zone agricole protégée (Zap)...

### La légitimité de l' élu en question

La légitimité d'un élu à intervenir sur le foncier a été évoquée à plusieurs reprises dans l'atelier. « Il a fallu vraiment batailler pour acheter seulement 2,8 ha » ; « Le monde agricole nous a expliqué que ce n'était pas de notre ressort »... Les participants ont pourtant relevé des enjeux collectifs pour lesquels l'action foncière est intéressante : développement de la restauration collective, protection de l'eau, de la biodiversité, lutte contre l'artificialisation ou contre l'enfrichement, développement économique...

## ● Au départ, toute terre est agricole...

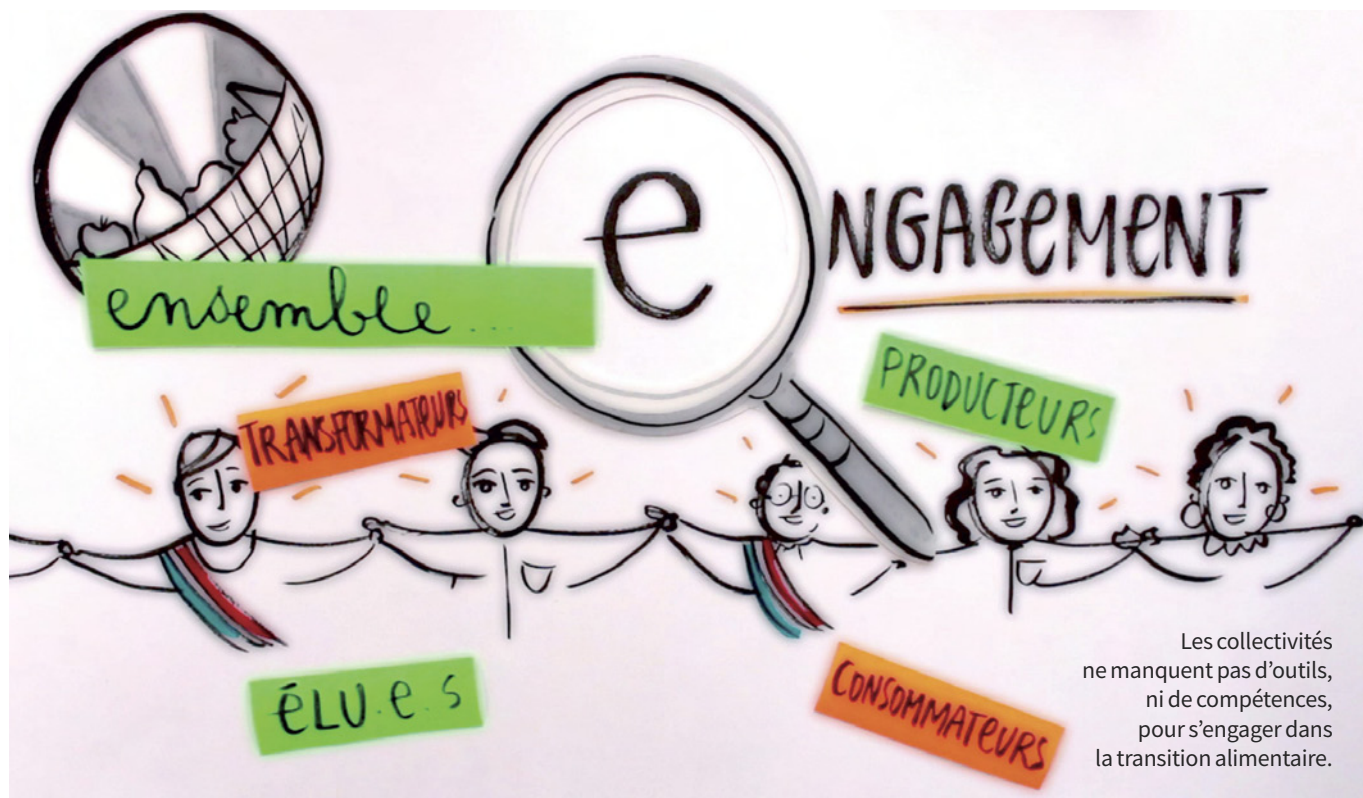
Témoin de la relation ville campagne et de la gestion foncière en milieu rural, la commune de Breteil (35) a connu des évolutions importantes que les élus ont dû apprivoiser : anticipations foncières pour les logements et le développement économique, place de l'agriculture, évolution des réglementations... Le maire, Joseph Le Lez, nous raconte un parcours, parfois conflictuel, mais aussi des rencontres humaines qui ont construit la commune.

La position géographique de Breteil - commune située aux portes de Rennes -, peut expliquer sa forte croissance (833 habitants en 1968, plus 3 500 aujourd'hui), notamment au début des années 70. Néanmoins son identité s'est construite au sein du Pays de Brocéliande et de Monfort Communauté. C'est dans les années 80 que débutent les prémices de politiques foncières communales à travers des achats fonciers. À cette période, on ne parlait pas ou peu d'alimentation territorialisée ou encore de développement durable. Ces achats fonciers sont, pour les élus communaux, un moyen d'anticiper des besoins principalement de développement économique. Cette stratégie de rachat se fonde sur trois principes : acheter des parcelles à des valeurs raisonnables - « si on déborde une fois sur le prix foncier, c'est foutu, presque à vie ! » témoigne le maire -, travailler sur le PLU et avoir du courage politique.

Ainsi, des premières terres sont acquises en périphérie pour urbaniser et en centre-bourg pour travailler sur le logement. D'autres terrains sont également achetés pour être réservés à l'agriculture.

### Le territoire suscite une réflexion pour le foncier alimentaire

Breteil bénéficie d'un poumon vert de 30 hectares : le domaine du Fresne. Propriété privée jusqu'à la fin des années 90, le propriétaire souhaite vendre mais « n'aime pas la Safer ». Il s'adresse à la mairie qui propose un rachat afin d'y créer une réserve foncière. « C'est toujours intéressant pour l'avenir. On ne sait pas ce qui nous attend », commente le maire. Il s'agit surtout de mettre des terres à disposition des agriculteurs qui en auraient besoin. Quatre hectares sont également réservés pour développer des jardins familiaux, des jardins du Cœur, un verger conservatoire ainsi que des haies bocagères avec l'aide du Département. Au-delà des productions, c'est bien l'humain qui est au cœur du domaine du Fresne : rencontres, découvertes, associations, les liens sociaux ne sont pas en reste ! C'est d'ailleurs suite à sa rencontre avec un maraîcher que la commune décide de soutenir directement une installation agricole. « Il cherchait des terres depuis longtemps... » Via une convention d'occupation précaire, il s'installe en bio sur la commune et fournit notamment le marché et la cantine.



## De multiples leviers d'actions à mobiliser

Le levier de la restauration collective peut être évident pour une collectivité qui veut s'engager dans la transition alimentaire. Mais il est possible de décliner une grande diversité d'actions à partir de ce besoin initial de manger des produits locaux dans les cantines.

Le témoignage de Simone Boisseau, élue de la Communauté urbaine d'Alençon (Orne) et les travaux du groupe de recherche Frugal (voir encadré) ont démontré que l'action publique en faveur de l'alimentation peut actionner diverses compétences et missions des collectivités, ceci à plusieurs niveaux d'implication : la sensibilisation, l'accompagnement, la facilitation jusqu'au portage direct d'actions.

Les compétences des collectivités en matière d'environnement, de développement durable et du cadre de vie au travers des agendas 21 leur permettent d'amorcer les réflexions et les premières initiatives : créer du lien entre producteurs et responsables de cuisine, sensibiliser les élus, les familles, les habitants, former les cuisiniers, adapter le cahier des charges des gestionnaires de cantine...

Dans le domaine du développement économique, elles sont aussi des opportunités pour faire se rencontrer l'offre et la demande. Elles permettent de développer la production agricole locale, d'installer des agriculteurs, d'organiser des marchés de producteurs, de soutenir le commerce de proximité, de favoriser un tourisme gastronomique avec des produits locaux, de valoriser l'emploi dans le secteur alimentaire...

Dans le cadre des PLU ou PLUi, les compétences de l'aménagement et de la planification sont aussi des leviers pour travailler sur

le foncier agricole afin de favoriser l'installation d'agriculteurs ou encore via les Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET).

D'autres entrées sont encore possibles : approche sociale à travers les questions d'accessibilité à une alimentation de qualité, réduction des déchets, qualité de l'eau, santé, formation, ...

### Une volonté politique seule ne suffit pas

Si le cadre réglementaire ouvre des possibilités, encore faut-il une volonté politique et une mobilisation des habitants pour créer un contexte favorable à la transition. Idéalement, il s'agit pour les élus de soutenir les projets des habitants et inversement.

La collectivité peut initier, accompagner, aider au démarrage et soutenir les initiatives par l'exemple. Les participants s'accordaient pour dire que le premier levier est en effet la mise en relation des acteurs locaux, afin de révéler les complémentarités plutôt que les concurrences, par exemple, dans les interactions entre communes rurales et urbaines. Les échanges ont aussi montré qu'il faut faire preuve de pragmatisme et de souplesse pour comprendre et prendre en compte les contraintes des uns et des autres (des producteurs et des commerçants par exemple). Pour mener un programme d'ac-

tions sur le territoire, la collectivité doit en outre se doter de moyens humains et d'animation suffisants.

### Accompagner les changements de pratiques

Les freins à surmonter résident, d'après les participants, d'abord dans la volonté, à tous les niveaux, de changer d'habitudes, de pratiques et de comportements de la part des consommateurs, des agriculteurs, des cuisiniers ou encore des élus. L'accompagnement de sociologues ou de philosophes se révèle également utile pour comprendre l'acte de consommation et essayer de toucher tout le monde dans une dynamique de « bien manger ». Se pose aussi la question de relier le monde agricole aux réflexions de territoire et de l'intégrer dans les projets alimentaires. Enfin, a été évoquée, comme dans l'atelier B, la fragilité des financements face aux appels à projets.

### Le programme Frugal

(Formes urbaines et gouvernance alimentaire) est une recherche-action centrée sur l'analyse des enjeux systémiques liés à l'approvisionnement alimentaire de métropoles du Grand Ouest français et de Rhône-Alpes. Les objectifs sont d'aboutir à l'élaboration de principes d'actions publiques.  
<http://projetfrugal.fr>



Les paniers diversifiés sont plébiscités. Ils sont révélateurs d'un mode de vente qui questionne la relation entre producteurs et consommateurs.

## ● Vente de paniers en ligne : un concept en pleine progression mais jusqu'où ?

Jusqu'où grandir ? Comment ne pas se concurrencer entre producteurs ? Comment se rapprocher des consommateurs ? Des représentants d'associations de vente en ligne s'interrogent...

« **O**n est dans l'adolescence, avec des questions philosophiques », témoigne Marion Lemeux, animatrice à l'association du Clic des Champs à Parthenay de Bretagne (35). Marie-Eve Taillecours est quant à elle productrice du groupement Clic ta Berouette, installée à la Croix-Helléan (56). Leurs groupements de vente de paniers en ligne, ainsi qu'un troisième, celui du « Goût d'ici » qui se développe au Pays des vallons de Vilaine (35), existent depuis 5 à 8 ans. Pour tous, des questions du même ordre se posent, auxquelles chacun répond différemment. Au Clic des champs, les membres se demandent s'ils sont seulement une association de vente : « on a pignon sur rue, une belle éthique... Est-ce qu'on s'implique dans les Programmes alimentaires territoriaux ? Que veut-on faire ensemble ? ». La question n'est pas tranchée et les participants précisent que c'est chose possible au sein des conseils de développement, par exemple. Selon les territoires, les situations sont variées et les portes plus ou moins ouvertes. Les politiques départementales conduisent à des soutiens très différents.

### Quelle taille critique ?

Lorsqu'on arrive à une phase de croisière, la question se pose aussi de poursuivre sur la

lancée ou de grossir davantage, vers de nouveaux producteurs et clients. Aujourd'hui, aucun groupement n'a encore vraiment répondu à la question et les avis sont partagés. D'autant plus que le temps passé par les producteurs à la préparation des paniers est élevé : il équivaut à 25 % du prix de vente de leurs produits.

### Où localiser les dépôts ?

Les consommateurs s'arrêtent plus facilement si le dépôt des paniers est situé sur le trajet entre leur domicile et leur travail. Les grands axes routiers semblent aussi les plus propices pour les installer. « Plus on est proche des gens, plus ils viennent », précise une productrice. Ces données étant posées, faut-il conserver les dépôts sur les fermes - et obliger les consommateurs à faire un détour - ou les positionner dans les bourgs ? Dans ce cas, ne risque-t-on pas de faire concurrence aux autres producteurs locaux ? « En tant que producteur, si tu te présentes à tes collègues [qui ont la même production], ça se passe bien. Où est le vrai danger de concurrence ? » s'interroge l'un d'eux. Les producteurs des groupements de vente en ligne craignent aussi de se concurrencer entre eux, mais ont tendance à oublier que la vraie concurrence se situe sans doute ailleurs, dans les grosses structures très

organisées ou avec une répartition des bénéfices qui profite moins aux producteurs : la Ruche qui dit oui, les grandes surfaces...

### Modifier l'environnement du consommateur

Au Canada, des recherches sur la consommation des ménages ont montré que pour aller vers des formes de consommation plus responsables, plus locales et plus qualitatives, « ce n'est pas la sensibilisation du consommateur qui compte, c'est de modifier son environnement », explique René Audet, chercheur à la chaire de l'Université du Québec à Montréal sur la transition écologique. Ce changement d'environnement semble bien engagé en Bretagne.

## > Le profil du consommateur

La connaissance fine du consommateur est une donnée qui manque à beaucoup de groupements. Pour le Clic des Champs, des étudiants ont mené une enquête consommateurs pendant deux mois. Toujours bien accueillis, le taux de réponse a été de 10 %. Ce travail a révélé que la moitié des consommateurs avait connu le Clic par le bouche à oreille ; que le consommateur-type est une femme, entre 26 et 41 ans (45 % des réponses), cadre (30 % des réponses), omnivore (80 % des réponses), qui cuisine (100 % des consommateurs) et est à l'aise avec les outils numériques (85 %). Ses motivations : soutenir l'économie locale et l'agriculture paysanne durable, mais pas forcément s'impliquer pour cela.

[www.leclideschamps.com](http://www.leclideschamps.com)  
[www.clictaberouette.com](http://www.clictaberouette.com)



À Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes)  
une régie municipale fournit 85 % des  
légumes de la cantine.

## Les collectivités locales, au cœur des dynamiques de transition alimentaire

Dans le contexte réglementaire à venir, les collectivités locales devront poursuivre leurs efforts quant à l'approvisionnement des restaurants scolaires. L'échéance de 2022 posée par la loi Egalim et ses critères constituent un challenge que certaines collectivités sont déjà en passe de relever.

« Les collectivités vont avoir un rôle primordial à jouer pour atteindre les objectifs fixés par la loi Egalim en matière d'approvisionnement des cantines », introduit Pascal Aubrée, de la FR Civam, chargé d'animer l'atelier. Même si la restauration collective ne représente que 1 % des débouchés en circuits courts, elle constitue un levier important de sensibilisation des publics pour une alimentation locale et responsable et peut ensuite engendrer des dynamiques de transition alimentaire. Des territoires sont engagés dans cette transition depuis quelques années déjà. Dès 1998, Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes) introduit du bœuf bio en réaction à la crise de la vache folle. La ville s'engage dans un Programme national nutrition santé en 2005. L'objectif du 100 % bio à la cantine, affiché en 2008, est atteint en 2012 par l'introduction du bio par gamme de produits. Une régie agricole municipale fournit 85 % des légumes consommés. Pour Gilles Pérole, adjoint au maire, manger bio ne coûte pas plus cher qu'en conventionnel, le coût étant compensé par la lutte contre le gaspillage alimentaire (- 80 % de gaspillage, soit - 30 g/assiette, représentant 0,20 euros de produits/repas). Le choix des critères du marché public est essentiel, notamment ceux de la qualité et de la provenance des produits. « Ces critères ont

permis d'atteindre 70 % d'approvisionnement local », se félicite l' élu qui précise qu'« à Mouans-Sartoux, 85 % des familles concernées disent avoir modifié leurs pratiques alimentaires. Et seulement 7 % des enfants estiment manger trop de légumes à la cantine ! »

### Mobiliser tous les acteurs

Changement de territoire, le projet Repas (Ré-Enchanter nos assiettes pour le plaisir des enfants, le maintien d'une agriculture de qualité et la santé de tous) de Montfort Communauté (35) a permis en 2017 de rassembler toutes les parties prenantes autour de la cantine (cuisiniers, élus, enseignants et familles) et de leur permettre d'échanger, le temps d'un diagnostic des six restaurants scolaires du territoire. « En 18 mois de sensibilisation, chaque conseil municipal a validé son Projet alimentaire d'établissement (PAE) centré sur l'approvisionnement local et l'éducation alimentaire », se réjouit Michel Maquère, élu référent sur le projet Repas. Chaque commune est maintenant chargée de le mettre en application dès 2019, avec une révision du PAE tous les deux ans selon les actions et les résultats développés. Montfort Communauté accompagne cette dynamique à travers des modules pédagogiques adressés aux écoles (animations sur le gaspillage, ateliers

cuisine, visites de la cuisine scolaire, de fermes...) ainsi que des formations pour les équipes de cuisine.

### Essaimer les expérimentations réussies

À Mouans-Sartoux, pour lier santé et environnement, la commune enquête tous les trois ans auprès des familles dont les enfants mangent à la cantine, afin d'identifier l'impact du « manger bio et durable ». Elle facilite également l'acquisition de terres agricoles en versant une aide à l'installation pour l'agriculture biologique. À cela s'ajoute la création d'une Maison d'éducation alimentaire durable (MEAD) et d'un diplôme de « chef de projet en alimentation durable » (niveau Bac+3). La commune est par ailleurs active dans les réseaux nationaux et européens visant à développer une alimentation saine (Réseau Un plus bio, projets de recherche-action...). Si ces témoignages sont inspirants, les échanges au sein de l'atelier ont dévoilé certains défis à relever tels que la question du foncier agricole ou encore, les débouchés pour les produits locaux lors des périodes de vacances. De même, la formation et l'accompagnement éducatif sont indispensables, ainsi que les leviers d'ordre organisationnel (conserverie, surgélation des produits). L'ambition politique est, selon les participants, également incontournable pour mobiliser ces leviers et maintenir le cap.

## > La loi Egalim

Adoptée par le Parlement le 2 octobre 2018, la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable (Egalim) affiche trois objectifs : permettre aux producteurs d'être payés au juste prix, renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits et favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

Selon Valérie Jousseume, géographe, l'humanité entre dans une nouvelle ère connectée qui peut profiter aux territoires ruraux : la noosphère.



## ● La campagne, c'est l'avenir !

Le milieu rural a-t-il de l'avenir ? Avant de répondre à cette question, Valérie Jousseume, géographe à l'Université de Nantes, revient quelques millénaires en arrière afin de comprendre quelles relations les hommes ont entretenues avec leur environnement...

**D**urant son histoire, l'Homme a connu trois façons différentes de vivre avec son environnement. Durant l'ère sauvage, pendant des dizaines de milliers d'années, il a été prédateur, cueilleur, nomade et vivait par groupes d'une douzaine d'individus. « Cette société était égalitaire, tout le monde devait rechercher sa nourriture. » Vers - 6 000 ans, naît l'agriculture par la domestication des plantes et des animaux. Le fondement de la société humaine, qui pour cela se sédentarise, est alors la production de l'alimentation. « La vie des habitants devient très dépendante de la terre. Dans des villages de 300 à 400 personnes, vont naître l'artisanat ainsi que l'appropriation de la terre sur lequel repose le fondement politique et économique de la société. » Émergent des seigneurs de la guerre, fondateurs de l'aristocratie, la monarchie et la féodalité. Ces sociétés paysannes pensent sur le long terme et vivent en autarcie vivrière et énergétique. Les communautés familiales sont élargies et partagent des communs (four, puits, terres...). De ces 8 000 années paysannes, l'Homme a gardé un peuplement structuré autour de fermes, de villages et de réseaux urbains ainsi qu'une organisation familiale et des comportements alimentaires, politiques et sociaux issus du catholicisme, dans l'Ouest particulièrement.

### L'exode concentre les paysans en ville

Vers 1850, survient la révolution industrielle. Par la maîtrise des énergies fossiles, elle permet à l'Homme de se libérer de l'énergie mus-

culaire. « Il décuple sa capacité de transformation de son environnement. Le fondement de la société devient la production et l'échange de biens matériels, synonymes de productivisme et de progrès matériel. Elle est centrée autour de la machine, de la technique, du consumérisme, de la distraction, de l'individualisation mais aussi de la mobilité et du déracinement paysan, de la monétarisation des échanges, de la valeur marchande et non plus de l'usage des biens. » Les ouvriers se regroupent dans des usines installées dans des villes en expansion. L'outil de production n'est plus la terre, mais l'industrie et son capital qui donnent essor à une bourgeoisie capitaliste au détriment de l'aristocratie foncière. Dans la société paysanne, le savoir était imbriqué avec le faire. Cette nouvelle société valorise le savoir intellectuel, déconnecté des réalités concrètes et qui privilégie le court terme. Le nombre d'actifs agricoles chute de 15 millions en 1850 à un million aujourd'hui. Le capitalisme et l'industrie ont investi les campagnes, détruit les sociétés paysannes, privatisé les communs et font exercer une concurrence internationale qui fait baisser les prix agricoles et contribue à la mécanisation de la production.

### Vers une dématérialisation de l'économie

« Cette société dans laquelle nous vivons toujours, est devenue hyper-moderne, productiviste, consumériste, individualiste et financière à l'extrême. Mais nous sentons tous que nous entrons dans une transition. » Depuis la naissance en

1990 du world wide web, les innovations numériques réduisent le temps et l'espace. L'information est accessible instantanément et partout. « Je qualifie cette nouvelle phase de noosphère. C'est l'ère de la pensée humaine connectée, fondée sur la production et l'échange de connaissances et la dématérialisation de l'économie. Il est difficile d'imaginer la durée et la forme que va prendre cette nouvelle ère. Mais on peut avoir une idée de ce qui va se passer. » La géographe évoque l'effondrement du système actuel du fait de ses excès et aussi en raison des nombreux emplois qui vont être supprimés par les nouveaux usages numériques : usines sans ouvriers, magasins sans personnel... Le travail disparaissant, comment apporter une rémunération ? Par un revenu universel ? « L'organisation moderne est hiérarchique et pyramidale. Le web développe des relations et des idées d'individu à individu, de façon horizontale. Transmettre une idée n'est pas dans une logique marchande. Je vous transfère une idée, vous l'avez et moi je la conserve toujours et ça m'en inspire d'autres. Va-t-on dans ce cas vers une société de la gratuité, davantage collaborative et non plus de compétition ? »

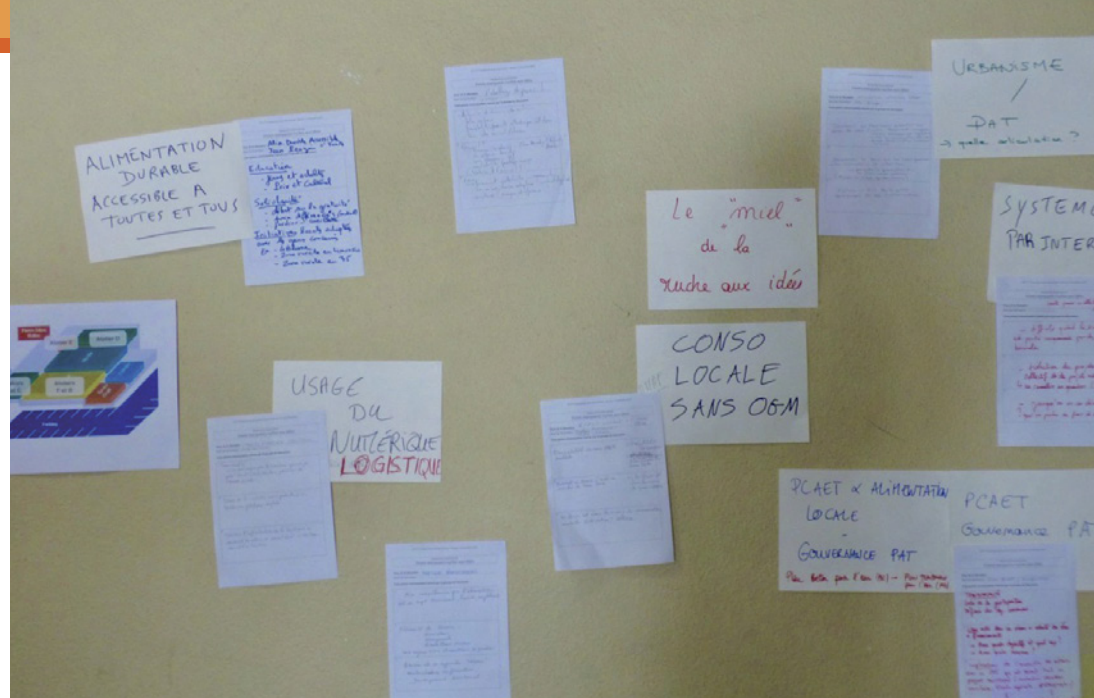
### Créer à un nouveau récit à partir du passé

Lorsque les territoires ruraux sont passés de l'ère paysanne à l'ère moderne, il s'est construit un récit qui a attribué tous les affects positifs à la modernité (progrès, intelligence, hygiène, ordre, efficacité...) et rejeté les affects négatifs sur l'ère paysanne (désordonnée, sale, irrationnelle,

inapte au progrès et au capitalisme). La géographe invite maintenant à construire un nouveau récit pour bâtir cette transition de façon cohérente, organisée et non violente. « Comme on ne peut pas imaginer cette nouvelle ère, je propose que l'on se réapproprie toutes nos mémoires et les possibles pour envisager différentes façons de faire cette transition », poursuit la géographe. Sans revenir à la bougie, le principe est de prendre le meilleur du passé et de l'adapter à la situation contemporaine. La première idée est de penser la campagne comme le cadre de vie du futur, car la société de la noosphère ne sera pas concentrée dans les villes comme l'était l'ère moderne. Avec le télétravail et le revenu universel, ce scénario semble envisageable. « Même si l'Insee persiste dans sa vision métropolitaine et moderniste et agrandit de plus en plus les zones urbaines pour faire croire que la France s'urbanise encore. »

### Une campagne rêvée « nature » et conviviale

Selon elle, il faut maintenant tenir compte des attentes des jeunes générations qui recherchent un espace de vie qui ressemble davantage à une destination de vacances qu'à un lieu de travail. Lotissements, zones industrielles et rocade sont exclus. La campagne doit désormais être pensée comme un mode de vie qui offre une qualité de vie et une convivialité choisies. « La jeunesse recycle différents aspects de l'héritage paysan : réutilisation, autonomie, communauté davantage sécurisante, matériel et habitat partagés... Nous passons d'une société paysanne subie à une société néo-paysanne choisie. » Cette transition ne pouvant se faire sans les anciens ruraux qui possèdent encore les terres et les pouvoirs locaux, cette nouvelle ruralité ne pourra se co-construire qu'entre ces habitants et les jeunes générations volontaires. Cette réappropriation de l'héritage paysan redonnera à ce dernier un ingrédient fondamental pour affirmer son identité : la fierté. Reste à convaincre les villes à faire alliance avec les campagnes au lieu de toujours les ignorer. En effet, elles développent souvent leurs propres actions : agriculture urbaine, compost collectif, éco-pâturage, marchés... « La nature en ville est valorisée, mais pas la campagne, qualifiée d'espace périurbain ou rural. Pourtant, elle innove mais en silence, estimant encore que ce qu'elle fait n'a pas de valeur. » Selon la géographe, il est temps de lutter contre ce complexe d'infériorité rurale et cette posture quasi « colonialiste » et agir sur le champs des mots, de la sémantique. « Nous pourrions très bien imaginer des coopératives de territoires où villes et campagnes ont une voix identique. Cela s'expérimente dans le domaine de la santé par exemple en Loire-Atlantique. »



## La ruche aux idées : des propositions

Les idées ont germé durant ce temps de discussion auto-organisé sur huit grands thèmes qui préoccupent les participants. Voici leurs constats et propositions...

> Pour rendre **l'alimentation durable accessible pour tous**, il faudrait agir sur trois volets, à commencer par l'éducation à tout âge et notamment pour montrer comment ces produits peuvent être abordables. Un autre levier est celui de la solidarité à travers des actions de gratuité (notion qui a fait débat dans le groupe) et de cueillette, des jardins partagés et des prix différenciés. Le troisième est certainement l'essaimage des initiatives locales menées par les habitants concernés. Des questions similaires ont été abordées concernant l'alimentation locale et sans OGM. Là aussi, la sensibilisation et l'information du consommateur sont essentielles.

> Dans un autre groupe, la question de **la vente de paniers collectifs par Internet** a permis de révéler qu'il est difficile de pérenniser ces activités en se reposant uniquement sur des bénévoles. Il ne faut donc pas hésiter à se remettre en question (via un Dispositif Local d'Accompagnement par exemple) : jusqu'à quelle taille grandir ? Qui porte les frais de développement ? Lorsque **les outils numériques sont utilisés pour la logistique et la vente**, quelques conseils très concrets ont aussi émergé : utiliser une même plateforme pour un territoire donné afin de ne pas perdre les consommateurs et offrir une visibilité cohérente aux producteurs ; Voir ces outils comme une vraie solution d'optimisation de la logistique qui maintient les valeurs du circuit court et le maillage social du territoire.

> **L'abattage de proximité** a été un autre sujet débattu. Si des freins subsistent (financements et compétences à trouver, normes sanitaires à répondre...), ses avantages sont

réels : partage des marges, autonomie de décision des acteurs locaux, meilleur bilan carbone, traçabilité et proximité attendues par les consommateurs, bien-être de l'animal et de l'éleveur.

> Pour articuler **urbanisme et projet alimentaire territorial (PAT)** et maintenir des territoires productifs résistants à l'urbanisation, un des groupes a préconisé de reconquérir des espaces stratégiques pour l'agriculture à travers les outils d'urbanisme existants : Zones agricoles protégées (ZAP), Protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PEAN)... et de mettre en œuvre des actions pour limiter la consommation foncière, favoriser le portage foncier et densifier la ville plutôt que l'étendre. Reste à sensibiliser les élus pour qu'ils facilitent aussi une production agricole dans le tissu urbain (avec une vigilance quant à la qualité agronomique des sols).

> Voici également quelques principes qui peuvent **faciliter la mise en œuvre d'un PAT** : définir des objectifs communs et non juxtaposés et impliquer l'ensemble des acteurs (agricoles, pédagogues et animateurs, élus, organismes de développement, consommateurs...) pour décider ensemble des objectifs poursuivis.

> Un dernier groupe, qui a échangé sur **les pratiques pédagogiques**, a constaté que de nombreux acteurs de la formation (enseignants, formateurs, travailleurs sociaux...) ne comprennent pas la dimension transversale et englobante de l'alimentation. Il y a donc selon ce groupe, un vrai besoin de les former aux enjeux d'une alimentation de qualité et de les mettre en réseau (mutualisation, co-formation).



## • Le projet Atllass : trois territoires pilotes

**A**nimer, prendre le temps, s'engager, faire réseau et apprendre. Voici quelques clés pour mettre en œuvre des projets de relocalisation de l'alimentation. Ces données sont issues d'un travail d'analyse d'actions menées sur trois territoires pilotes : Belle-Île-en-Mer, Brocéliande et l'Ouest Cornouaille. Il portait sur notamment la légitimité de la ou des structures qui mènent le projet, les moyens et le portage politique, les financements à long terme et la pertinence de l'échelle choisie. Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet Atllass (Action territoriale pour une alimentation solidaire et soutenable), porté par la FR Civam Bretagne avec Agrocampus Ouest, Terralim, Resolis ainsi que Régions de France et la Région Bretagne

comme partenaires. Atllass a pour objectif d'accompagner des projets locaux, même à petite échelle mais à forte capacité de développement. Atllass propose et diffuse des méthodes partagées pour définir des stratégies alimentaires locales en s'appuyant sur la mutualisation de bonnes pratiques en France et à l'étranger. La perspective est de fédérer autour d'une feuille de route commune tous les acteurs de la chaîne alimentaire sur un territoire : agriculteurs, consommateurs, artisans, unités de transformation, commerçants, établissements d'enseignement et pouvoirs publics.

<https://atlassalimentation.org>

## Remerciements

> **Les rapporteurs des ateliers qui ont contribué à ces actes** : Alexandre Roumet, Aurore Sauvaget, Catherine Darrot, Lysiane Jarno, Valérie Le Veze, Vanessa Drouot, Cécile Piel > **Les animateurs** : Gilles Maréchal, Henri Rouillé d'Orfeuil, Guillaume Février, Mikael Laurent, Alice Guais, Sophie Pattée, Agnès Le Lay, Morgane Le Roy, Pascal Aubrée > **Les témoignages** de Leila Thominiaux, Clément Cheissoux, Joseph Le Lez, Simone Boisseau, Marie-Eve Tailleours, Manon Lemeux, Michel Maquère, Gilles Pérole, Ludovic Fauvel, Valérie Jousseau, Anna Ouahyoun, Jean Ollivro, Claire Lamine, Patrick Guérin, Olivier Clisson, Hind Saoud, Françoise Kerguelen, Bernard Ethoré > **Les étudiants** d'Agrocampus ouest -EDT.

**Coordonné par** la FR Civam Bretagne, le programme a été construit en partenariat avec Bruded, Agrocampus Ouest, Terralim, Resolis, Régions de France, le Pays de Brocéliande, le CPIE Belle-Île-en-Mer et l'Agence Ouest Cornouaille Développement. Les Civam de Bretagne (La Marmite, Terre de Liens, Civam Finistère, Civam Installation Transmission 35, Accueil Paysan 35, Brin d'Herbe, Clic des Champs, Amar, Voisins de Paniers, Cohérence, Bro An Are) ont contribué à l'organisation.

**Les Assises bénéficient des soutiens** de la Fondation Daniel et Nina Carasso, de la Région Bretagne, du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (CASDAR PRDA), de l'Ademe (avec la Draaf et Dreal Bretagne via l'appel à projets Promotion d'une alimentation durable et lutte contre le gaspillage alimentaire) et de la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts).



## Réalisation

Illustrations / photos : ZedeGRAPHIK (L'illustration pour le dire), Camille Pennec (FR Civam Bretagne), Marine Gaillard (Agrocampus ouest), L'Acteur Rural, CPIE Belle-Île-en-Mer, Accueil Paysan 35, Mouans-Sartoux.  
Rédaction : L'Acteur Rural, Tél. : 02 33 64 01 44. [www.villagemagazine.fr](http://www.villagemagazine.fr) • Conception graphique et mise en page : madeinchanu@numericable.fr